

## La caisse populaire Sainte-Paule de Prévost rend hommage

# L'édifice du Centre de service de Prévost portera le nom de Marielle-Bélanger

Dans le cadre de la Semaine Desjardins et du centenaire du Mouvement Desjardins, la Caisse populaire Sainte-Paule tenait une commémoration rappelant le souvenir de Marielle-Bélanger qui a consacré 24 années de

sa vie à la coopérative de services financiers.

Presque dix mois après la disparition de cette grande dame, la Caisse populaire Sainte-Paule baptise l'édifice de son centre de service Prévost Marielle-Bélanger.

Une cérémonie inaugurale a eu lieu le dimanche 15 octobre 2000. À cette occasion, la Caisse a dévoilé la plaque commémorative qui sera installée en permanence au centre de service Prévost de la Caisse populaire Sainte-Paule. - **Ville de Prévost**



On remarquait la présence de plusieurs personnes comme la députée provinciale, Madame Lucie Papineau, le maire sortant de Prévost, Monsieur Gilles Cyr, le curé de la paroisse St-François-Xavier, Monsieur Claude Dion, les membres de la famille Bélanger, les dirigeants et les employés de la Caisse populaire Sainte-Paule.

## Lettre au président du Mouvement Desjardins

# Prévost demande que le centre de services de la Caisse populaire Sainte-Paule allonge ses heures d'affaires

Le maire Claude Charbonneau a écrit au président du Mouvement Desjardins, M. Alban D'Amours, vendredi le 10 novembre 2000, pour lui soumettre une requête visant l'allongement des heures d'ouverture du centre de service de Prévost, ce que réclament depuis longtemps la très grande majorité des sociétaires de cette caisse Desjardins.

«C'est avec surprise que nous avons constaté au cours de la campagne électorale que le problème le plus fréquemment soulevé par les citoyennes et les citoyens, lors du porte-à-porte, était celui des heures d'ouverture du centre de services de Prévost», constate le maire.

Bien que située au centre du territoire de Prévost, le centre de services de Prévost – seule institution financière de la ville – est éloignée géographiquement de tous les anciens et nouveaux quartiers résidentiels en raison de l'étalement urbain ainsi que des établissements commerciaux et professionnels, qui s'étendent

sur une très longue distance des deux côtés du boul. du Curé-Labelle, route 117.

Les principaux arguments pour soutenir la requête sont :

- Absence d'un système de transport en commun pour desservir la ville.
- Bien des aînés sans moyen de transport, particulièrement celles et ceux du Vieux-Shawbridge, doivent attendre un parent ou une connaissance pour se rendre à leur centre de services Desjardins.
- Les professionnels qui gèrent des comptes en fidéicommis

doivent planifier leurs dépôts durant l'heure du dîner pour se conformer aux recommandations de leur corporation professionnelle d'éviter les dépôts après les heures d'ouverture.

- Les travailleurs autonomes, les petits entrepreneurs et les commerçants doivent s'absenter de leur magasin ou de leurs chantiers et franchir parfois de longues distances pour transiger avec leur Caisse entre 11 h00 et 14 h00, cinq jours par semaine.

- La ville de Prévost et la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord sont les plus importants clients du centre de services de Prévost avec des transactions de l'ordre de 10 millions de dollars par année.

- Très rares sont les résidents qui peuvent se rendre à pied à leur centre de service.

Le maire souligne à Monsieur Alban D'Amours qu'il a énoncé récemment que les petites municipalités comme celles de Prévost (8,600 habitants) étaient habilitées à réclamer des accommodements pour mieux bénéficier des services de leur Caisse. M. Claude Charbonneau souhaite que le centre de services soit ouvert 34 heures par semaine comparativement aux 20 heures actuelles.

«Nous vous assurons, écrit le maire, que les sociétaires du centre de services de Prévost et toute la population se réjouiront de cette décision, qui pourrait être modifiée suite à l'analyse des résultats après une période de rodage».

La lettre a également été transmise au Directeur général de la Caisse Ste-Paule ainsi qu'à tous les organismes communautaires de Prévost. - **Ville de Prévost**

## Information aux citoyens

### Des vaccins disponibles au CLSC

La campagne de vaccination contre la grippe a débuté en octobre, cette année ! Avec l'été qu'on a eu vous n'êtes sûrement pas surpris ! Le CLSC Arthur-Buies offre à la clientèle de son territoire qui est visée par le programme de prévention contre la grippe, des cliniques spéciales de vaccination au 430, rue Labelle à Saint-Jérôme. Dans un souci de mieux desservir sa clientèle, le CLSC offrira aux usagers plusieurs journées de vaccination. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le CLSC Arthur-Buies au (450) 431-2221 la semaine, entre 8 h et 20 h 30 et la fin de semaine entre 8 h 30 et 16 h 30.

#### 2 vaccins sont disponibles

##### Vaccin antigrippal (influenza)

Les personnes de 60 ans et plus peuvent recevoir le vaccin antigrippal gratuitement et les personnes présentant des risques élevés de complications liées à la grippe, telles que :

- adultes et enfants souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires chroniques (dont la dysplasie bronchopulmonaire, la mucoviscidose et l'asthme) suffisamment sévères pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
- résidents de centres d'accueil ou d'établissements de soins prolongés, quel que soit leur âge;
- personnes de 60 ans et plus;
- adultes et enfants présentant des états chroniques: diabète et autres maladies métaboliques, cancer, déficit immunitaire, immunosuppression, néphropathie, anémie, hémoglobinopathie;

- enfants et adolescents (6 mois à 18 ans) recevant un traitement prolongé d'acide acétylsalicylique et susceptibles de développer un syndrome de Reye après une infection grippale;
- personnes infectées par le VIH, symptomatiques ou non;
- membres du personnel soignant et autres employés ayant des contacts soutenus avec les sujets ci-haut mentionnés;
- contacts familiaux des malades chroniques.

##### Vaccin antipneumococcique (pneumovax)

- Les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles souffrant de maladies chroniques (diabète, maladies cardiaques, etc.) peuvent recevoir gratuitement le vaccin antipneumococcique.

Si vous ne faites pas partie des personnes ciblées, vous pouvez vous faire vacciner en déboursant des frais de :

**10 \$ pour le vaccin antigrippal**

**15 \$ pour le vaccin antipneumococcique.**

Noter bien la date et l'heure de votre rendez-vous afin d'y être présent. Le CLSC ne vous rappellera pas afin de confirmer votre rendez-vous. Si vous ne pouvez vous y rendre, s'il vous plaît, veuillez aviser la personne responsable au CLSC.

**N. B. : Vous n'avez pas besoin d'une prescription pour recevoir le service de vaccination.**

## Journal de Prévost

### Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

### AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué), doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Les Éditions Prévostaises  
1272, rue de la Traverse  
Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél.: 450-224-2105  
Télec.: 450-224-2105 (sur demande)

### Éditeur :

Gilles Pilon  
gilles.pilon2@sympatico.ca

### Rédacteur en chef :

Jean Laurin  
jean.laurin@videotron.ca

### Infographie :

Carole Bouchard

### Imprimeurs :

Payette & Simms, St-Lambert

### Tirage :

4000 exemplaires

### Distribution :

Poste Canada

### Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec  
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost